



**ENGAGEMENT SEMESTRIEL D'ACHAT DE PANIER DUO**



Période du 29 septembre 2025 au 27 mars 2026

Semaine n°40 à semaine n°13

Horaires de distribution : 16h00 à 18h00



**5 PONTS - JEUDI**

NOM - Prénom :

Adresse - CP - Ville:

n° :

Téléphone :

Mail :

Adhérent à l'association Village solidaire :  oui (panier à 11 €)  non (panier à 12 €)

*Je ne serai pas absent durant le semestre*

*Je serai absent 1 semaine durant le semestre*

*Je serai absent 2 semaines durant le semestre*

**Cochez les semaines où vous ne prendrez pas de panier :**

Semaine	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	Fermeture du Potager du 25/12/25 au 04/01/26
Date	30/09	07/10	14/10	21/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12	25/12	
Semaine	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
Date	01/01	08/01	15/01	22/01	29/01	05/02	12/02	19/02	26/02	05/03	12/03	19/03	26/03	
	X													

Je règle donc :


25 paniers en 6 prélèvements

\* cocher la case correspondante

24 paniers en 6 prélèvements

23 paniers en 6 prélèvements

Légende calendrier :

: vacances scolaires

: jours fériés (report distribution au mardi 23/12)

**JE SOUHAITE M'IMPLIQUER DANS LE PROJET DU POTAGER**

En offrant de mon temps,

Tous les talents sont les bienvenus: jardinage, bricolage, conseils techniques, cueillette, ventes, accompagnement des salariés (ateliers à thème, ...)  
je suis intéressé(e) par des activités de bénévolat

Si, oui, lesquelles \_\_\_\_\_

et à quelle fréquence \_\_\_\_\_

En faisant un don,

Le potager doit renouveler son matériel, mettre à disposition des salariés accompagnés des équipements de protection individuelle (EPI), développer des ateliers à thème au plus près des besoins identifiés. A titre d'exemples : une tenue EPI coûte 200€, un semoir manuel à disque coûte 1500€, un atelier cuisine 100€

Je soutiens le projet du potager

20 €

50 €

100 €

autre,  
précisez

*Vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75 % du montant de votre don, vous avez le pouvoir de multiplier par 4 les effets de votre générosité en faveur de la jeunesse en difficulté. Ainsi un don de 100 € ne vous coûte que 25 € mais nous permet d'agir à hauteur de 100 € !*

Paiement à l'ordre du "Potager de St Julien" sous forme de : (cocher)

**Paiement des paniers :**

prélèvements

(mandat de prélèvement à compléter et accompagné d'un RIB  
si changement de coordonnées bancaires et/ou nouvel abonnement)

Bon pour accord : (date et signature)

**Don**

chèque